

La Réserve de biosphère Luberon-Lure

Expérimenter
des relations
durables
entre
l'homme
et la nature

Réserve de
BIOSPHERE



LUBERON-LURE

Du Luberon à la montagne de Lure



Depuis les portes de la Basse-Provence aux confins des Préalpes, le territoire du **Luberon** et de la **montagne de Lure** est composé de plaines et de collines méditerranéennes étagées de 50 m à Cavaillon à 1 826 m au sommet de Lure.

Habité depuis très longtemps, cet espace offre une mosaïque de territoires cultivés, de forêts (chênaies blanches ou vertes, hêtraies, pinèdes), de pâturages d'altitude et de cours d'eau au régime torrentiel qui se jettent dans la **Durance**, rivière symbolique de la Provence. Une histoire très riche a laissé de nombreuses traces, avec un patrimoine bâti de grande qualité et des savoir-faire encore vivants.

Loin du cliché d'un arrière-pays provençal homogène où la lavande fleurit au chant des cigales

et près des oliviers, se révèle la réalité de terroirs complexes, fondés sur des conditions naturelles variées, des **pratiques agricoles** diversifiées et des **artisanats** multiples : culture de la vigne, des arbres fruitiers, des céréales, maraîchage, plantes à parfum, élevage, ovin notamment... Une **grande biodiversité** profite de ces nombreux milieux créés et conservés depuis des siècles.



Face aux défis du moment que constituent la croissance démographique, le vieillissement de la population, la régression des services publics, l'augmentation de la pression foncière, la raréfaction de



la ressource en eau, la banalisation des milieux, notre territoire montre sa volonté de se saisir de ces enjeux et de préserver toute sa valeur actuelle : vivre ensemble dans un environnement préservé !

Sans céder à une nostalgie généralement mauvaise conseillère, l'inscription dans le réseau mondial des Réserves de biosphère est l'un des moyens pour mieux préserver les milieux naturels, renouer les liens sociaux et améliorer le quotidien de tous.

Ce choix ne pourra se réaliser que par la mise en commun des connaissances et des expériences réussies, pour léguer à nos enfants la qualité de vie que nous aurons créée.





Carte d'identité



Le territoire du Luberon appartient depuis 1997 au réseau mondial des Réserves de biosphère. Il est limité au sud et à l'est par la vallée de la Durance, l'un des cours d'eau les plus importants au sud-est du Rhône, qui ménage des zones humides de très grand intérêt.

Depuis plusieurs années, des relations se sont développées entre les acteurs de ce territoire et ceux, au nord-est, du versant sud de la montagne de Lure, espace en conti-

nuité présentant bien des caractéristiques communes et en particulier **un fort intérêt biologique et culturel**.

L'extension de la Réserve de biosphère à la montagne de Lure a été approuvée par l'Unesco en 2010.



Date de création	1997, renouvellement avec extension sur la montagne de Lure en 2010
Superficie	245 000 ha
Nombre d'habitants	183 333 (source INSEE-RGP 2011)
Région	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Départements	Alpes de Haute-Provence (04), Vaucluse (84), Bouches-du-Rhône (13)
Nombre de communes	91
Structure de coordination	Parc naturel régional du Luberon



La Réserve de biosphère Luberon- Lure est désormais portée par quatre collectivités : **le Parc naturel régional du Luberon**, la **Communauté de communes pays de Forcalquier-montagne de Lure**, la **Communauté de communes du pays de Banon** et le **Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance**.

LES ACTIONS

Les Trophées de la Réserve de biosphère Luberon-Lure

Développer la connaissance et l'appropriation de la Réserve de biosphère par les acteurs du territoire



Chaque année, un concours est lancé afin d'aider une dizaine de projets s'inscrivant dans les enjeux prioritaires de la Réserve de biosphère. Ils doivent porter sur des actions concrètes menées sur le territoire par des collectivités, écoles, associations, entreprises, particuliers dans les domaines suivants :

- maintenir la diversité et la qualité des milieux naturels ;
- développer l'écocitoyenneté ;
- préserver les zones agricoles de la pression urbaine ;
- favoriser une agriculture locale soucieuse de l'environnement ;
- vivre et travailler dans la Réserve de biosphère (l'emploi, la qualité de vie, la culture, les services publics).

Les projets lauréats reçoivent chacun 1 000 euros pour leur mise en œuvre. Ils sont désignés par un jury de personnalités locales impliquées sur le territoire.

La diffusion des Trophées par quelques événements et le bouche-à-oreille contribue à une meilleure compréhension et une adhésion aux principes de la Réserve de biosphère, pour le public, à travers les actions des lauréats.

Outre les porteurs de projet primés, les autres candidats sont également invités à contribuer comme acteurs du territoire pour la mise en œuvre du projet collectif.



L'inventaire des vieilles forêts

Mieux connaître pour mieux gérer

Les forêts anciennes et les vieux arbres abritent de très nombreuses espèces animales et végétales, qui représentent un patrimoine naturel à mieux connaître et préserver, notamment en forêt méditerranéenne. Un programme d'inventaire et de gestion de ces écosystèmes forestiers remarquables est en cours dans la Réserve de biosphère Luberon-Lure.

Il s'inscrit dans le cadre national des recherches sur les continuités écologiques et la Trame verte et bleue. Ces études se basent sur des cartes historiques montrant l'occupation des sols et sur l'inventaire de « réservoirs de biodiversité ».



Un système d'information géographique territorial (SIT) permet d'échanger les informations et d'identifier un réseau de forêts anciennes à préserver.

De la ferme à ta cantine

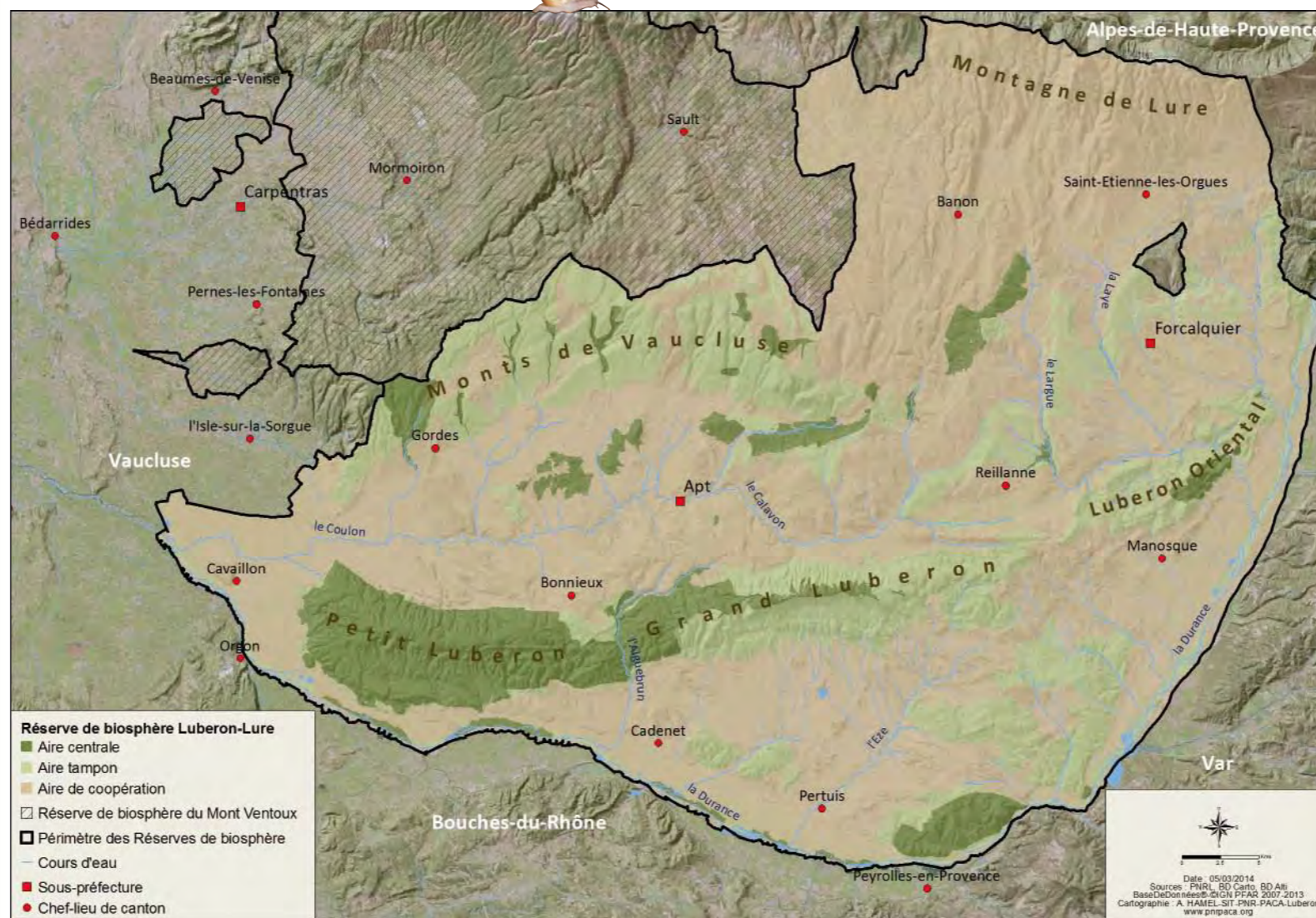
Développer les circuits courts dans la restauration collective

En collaboration avec des organisations agricoles locales, il s'agit de développer l'approvisionnement des cantines scolaires avec des produits locaux de Haute-Provence et du Luberon, éventuellement d'origine agrobiologique.



Ce programme comporte différents volets visant à identifier les agriculteurs susceptibles d'approvisionner les établissements, à former le personnel de cuisine et d'intendance à l'utilisation préférentielle des produits frais d'origine locale, à conduire des actions d'animation et d'information à l'attention des enfants et des parents.

En savoir + <http://luberon.dansvotreassiette.org>



LE SUIVI & LA PROTECTION DE LA CHOUETTE CHEVÊCHE
Inventaire et soutien des populations de chevêche, sensibilisation des publics.



LE COURRIER SCIENTIFIQUE
Publication annuelle sur les recherches conduites et les connaissances scientifiques du territoire.



L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES
Une réflexion globale et une large consultation publique en amont du projet avec la CC du Pays de Banon.



UNE RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE
Pour protéger un patrimoine paléontologique remarquable.



LES SCIENCES PARTICIPATIVES
Une formation grand public pour devenir « observateur de la nature » (connaissance du patrimoine naturel, sa préservation, sa gestion, sa valorisation).



JARDINER AU NATUREL
Pour protéger la ressource en eau : une réduction de l'usage des pesticides par les jardiniers amateurs et un engagement des lieux de vente dans des actions de sensibilisation.

Gérer la biosphère et sa biodiversité pour tous

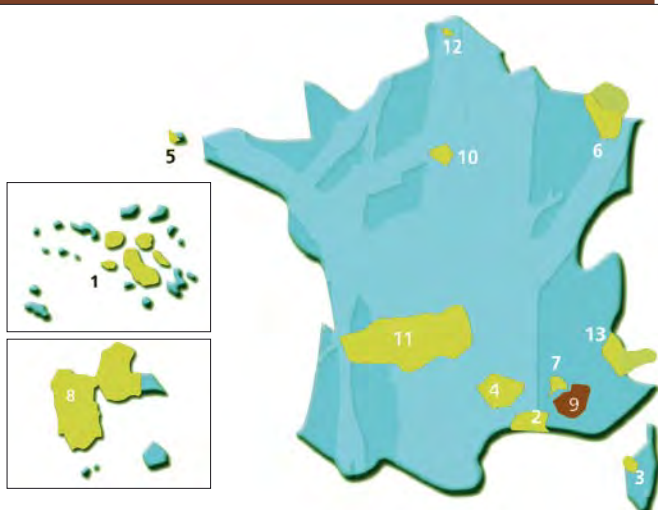
Les Réserves de biosphère sont des sites désignés par l'Unesco. Elles visent à concilier la conservation de la biodiversité avec le développement économique et social des populations, par les efforts combinés des communautés locales et du monde scientifique.

Les Réserves de biosphère permettent de tester et de développer des approches de gestion durable des ressources naturelles par les activités humaines.

Proposées par les gouvernements nationaux, les Réserves de biosphère sont désignées par l'Unesco dans le cadre de son programme « L'Homme et la Biosphère » (Man and Biosphere – MAB).

Le réseau français de Réserves de biosphère

La France compte 13 Réserves de biosphère en 2014 représentant une grande variété de socio-écosystèmes : îles, forêts, montagnes, bassins fluviaux, zones humides...



1. Commune de Fakarava
2. Camargue (delta du Rhône)
3. Vallée du Fango
4. Cévennes
5. Iles et Mer d'Iroise
6. Vosges du nord-Pfälzerwald
7. Mont Ventoux
8. Archipel de Guadeloupe
9. Luberon-Lure
10. Fontainebleau et Gâtinais
11. Bassin de la Dordogne
12. Marais audomarois
13. Mont Viso



Réserve de biosphère Luberon-Lure

Maison de la biodiversité

2298, chemin de La Thomassine, 04100 Manosque

Tél. : 04 92 87 73 27 ou 04 90 04 42 00

Courriel : rb.luberon-lure@parcduluberon.fr

www.parcduluberon.fr/Reserve-de-Biosphere/RB-Luberon-Lure

www.mab-france.org/fr/biosphere/reserve-de-biosphere-luberon-lure

Reconnue par l'Unesco, la Réserve de biosphère Luberon-Lure est portée conjointement par



Les partenaires financiers

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Credits photos : PNRL ; P. Auda ; H. Vincent ; CCPB ; D. Tatin

Conception graphique de la couverture : Béatrice Saurel. Création et mise en page : Karine Girault.

Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie de Haute-Provence. Avril 2014.